

PROJET DE PLAN DE REDRESSEMENT MINJOT IMMOBILIER 2.0

GREFFE N°2024J01497

REÇU LE 01 OCT. 2025

1) RAPPEL DES DIFFICULTES :

Rachat d'une agence immobilière sous Franchise ERA en Février 2024 . Agence au point mort au moment de la reprise et un marché immobilière à l'arrêt.

2) MESURES PRISES DURANT LA PERIODE DE REDRESSEMENT:

- Accroissement du chiffre d'affaires qui est passé de 69 000 € sur l'année 2024 à 125 000 € au 31 Août 2025. Soit une augmentation de 80 % environ ;
- Réduction de certains coûts ;
- Licenciement d'un collaborateur – Une collaboratrice a évolué au poste de responsable d'agence – Recrutement d'un agent commercial.

3) RESULTATS COMPTABLES DE LA PERIODE D'OBSERVATION :

Période	CA	Résultat	Capitaux propres (ou compte de l'exploitant)
Nov24 - Nov25	141 182 €	6880 €	-89 974 €

4) PREVISIONS D'ACTIVITE :

Poursuivre les résultats actuels et parvenir à un CA de 150 000 € 160 000 € sur 2024.

Recruter au moins deux nouveaux agents commerciaux

Préparer 2025 pour réaliser 240 000 € de CA.

5) TRESORERIE :

Au 31/08/2025 17819,70 €

6) SITUATION ACTIVE ET PASSIVE :

ACTIF :

a) ACTIF IMMOBILISE :

- ACTIF : Fonds de commerce :	75 000 €
- Autres immobilisations corporelles :	15 000 €
- Autres participations :	80 €
- Autres immobilisations financières :	5 525 €

TOTAL ACTIF IMMOBILISE : 95 605 €

b) ACTIF CIRCULANT :

- Clients et comptes rattachés :	10 905 €
- Avances et acomptes versés sur commande 336	
- Autres créances :	4 185 €
- Disponibilités :	17 824 €
- Etat taxes sur le chiffre d'affaires :	9 948 €

TOTAL ACTIF CIRCULANT : 43 198 €

TOTAL ACTIF GENERAL : 138 803 €

PASSIF :

a) ECHU :

a. Super privilégié :	10 238,94 €
b. Privilégié :	2498.26 €
c. Chirographaire :	265 979.36 €

b) A ECHOIR : 64 288.65 €

TOTAL PASSIF : 343 005,21 €

7) SITUATION SOCIALE:

Afin de sécuriser la trésorerie de la structure en attendant un retour à la rentabilité, il sera sollicité de l'AGS un paiement sur 12 mois.

8) PROPOSITION D'APUREMENT DU PASSIF:

a) Créances inférieures à 500 € et super privilégiée :

A l'adoption du plan sur 12 mois – Total des créances : 11 808,60 €

b) Créances bancaires :

12 mois après l'adoption du plan sur une durée de 10 ans – Total des créances : 64 288,65 €

L'assurance décès invalidité a été stoppée du fait des échéances non payées.

Un contrat homme clef sera souscrit par le gérant si impossibilité de relancer l'assurance décès invalidité.

c) Autres créances plan progressif :

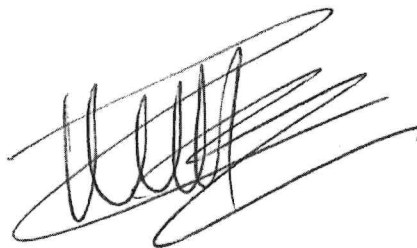
Début des échéances : 12 mois après l'adoption du plan - total des créances : 266 907.96 €

De la 1ere année à la 2eme année incluse : 3 % de chacune des créances admises

De la 3eme année à la 5eme année incluse: 8 % de chacune des créances admises

De la 6eme année à la 10eme année incluse : 14 % de chacune des créances admises

Fait à BEGLES le 19 Septembre 2025 en 3 exemplaires

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.